



**BANQUES ET
ASSURANCES**

QUOI DE NEUF SUR LA DRP ?

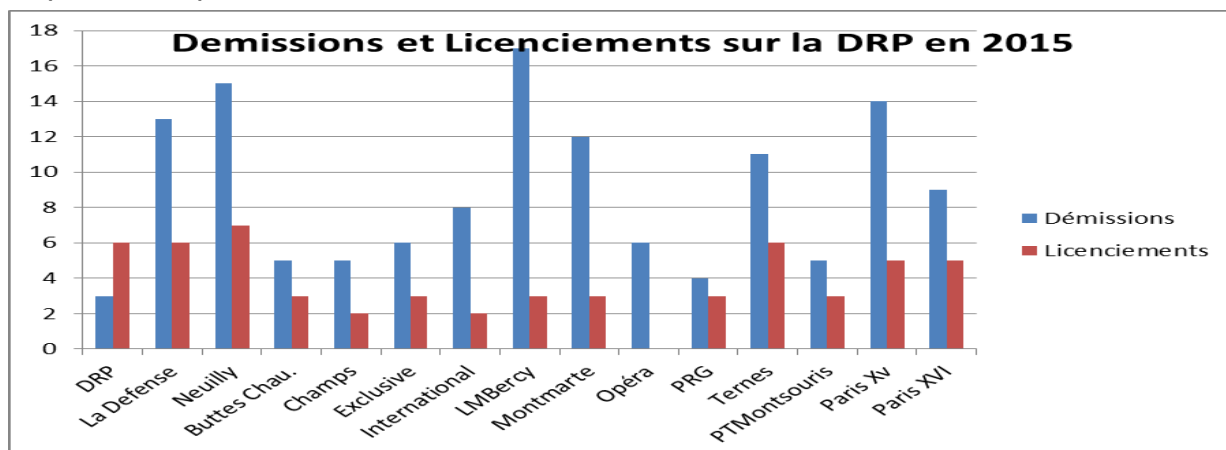
**PLENIERE DE FEVRIER 2016
CE & CHSCT**

DEMISSIONS, EPISODE 1 SAISON 2016 !

Après la saison 1 « Démissions » diffusée en 2015 sur la chaîne **CFDT**, BNP PARIBAS a décidé d'en produire une deuxième ! Pour le mois de janvier, 17 ont été enregistrées et 13 préavis sont en cours. La DRP en prévoirait 140 sur l'année et souhaite renforcer son objectif de recrutement.

Vos élus CFDT resteront vigilants et continueront à dire que les démissions sont dues à une mauvaise politique salariale (fixe et variable) et à une surcharge de travail.

La suite au prochain épisode...



PONTS IMPOSES 2016

Contrairement à l'usage mis en place depuis quelques années, la DRP n'imposera pas de ponts en 2016 pour le réseau des agences.

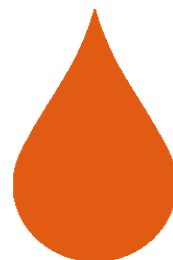
POSTES VACANTS

« Des petits trous, des petits trous, toujours des petits trous » (sur un air connu).

81 postes vacants en attente d'arrivée d'un collègue, 41 postes avec titulaire absent provisoirement, 53 postes vacants avec recherches en cours.

Ces derniers jours, l'entreprise a annoncé un recrutement de masse. Elle compte se donner les moyens pour y arriver (sic). Espérons car c'est nous, les salariés, qui trinquons les premiers !

Des mois et des mois que **vos élus CFDT** répètent à la direction que la situation devient intenable pour l'ensemble des collègues.



Pour consulter nos infos: Echonet >Mon espace RH>
Communication syndicale>CFDT

BILAN RETAIL

PNB +1.1% pour la DRP contre 0.7% pour BDDF.

La DRP est deuxième derrière la DR Marseille.

Le problème pour la DRP reste son taux de transferts de comptes vers la province très élevé (7000 clients tous les ans), ce qui l'oblige à être encore plus performante que les autres DR.

Explosion des renégociations : 6972 en 2014 contre 16915 en 2015 !!!! + 142%

Vos élus CFDT sont intervenus pour rappeler à la DRP les difficultés rencontrées par les collègues pour faire leur travail, suite à la mise en place de PPC :

- ▶ Poids de l'accueil beaucoup trop important ;
- ▶ Conformité ;
- ▶ Problème d'effectif dans les agences.

Nous avons également insisté sur la grande souffrance au travail subie par nombre d'entre vous, et sur la recrudescence des arrêts maladies.

Nous avons fait remonter vos inquiétudes sur les nouvelles IC, et la perte potentielle de revenus pour beaucoup.

Selon la Direction, en 2016 tout doit aller mieux (dans le meilleur des mondes ?) car :

- ▶ Le nombre de renégociations doit fortement baisser voire être inexistant ;
- ▶ Les effectifs de chaque groupe doivent augmenter sensiblement, ce qui nous en convenons serait une grande première. A suivre...
- ▶ Les CS Immobilier vont être renforcés à hauteur d'une dizaine pour la DRP ;
- ▶ Fin des formations PPC ;
- ▶ Un gros effort va être fait sur les embauches afin de réduire les postes vacants. Il est également prévu de renforcer l'équipe des CRR.

Vos élus CFDT ont enfin obtenu qu'une étude soit menée sur la volumétrie que représentent les mails/téléphone/traitement des OC. Nous attendons un retour de la Direction.

Vos élus CFDT ont eu la confirmation que les CC ne doivent en aucun cas se voir attribuer des objectifs d'un minimum de RDV par semaine.

SOUCIS D'EFFECTIFS ?

Les agences

Suresnes Jean-Jaurès et
Puteaux Wilson fermeront
entre 12h30 et 13h30 à
partir du mois de mars...

A qui le tour ?

Projet fusion absorption BNP PARIBAS Wealth Management SA.

Cette filiale Banque Privée pour non-résidents emploie 33 salariés en France. 6 collègues intégreront le groupe Paris International, 2 Champs Elysées et 8 les fonctions de la DRP. Les élus CFDT ont été informés du dossier en vue d'une prochaine consultation. Des questions subsistent :

- ▶ *Quels seront les postes proposés aux salariés et leurs perspectives de carrière ? Des postes de CBP, assistant banque privée seraient proposés mais encore... ?*
- ▶ *Quel sera l'impact du transfert des clients sur les équipes de Paris International et de Champs Elysées ?*
- ▶ *Quel sera l'impact sur la rémunération variable ? La direction étudiera les dossiers au cas par cas tout en rappelant que le variable est... variable !*

La CFDT demande que tous les salariés de cette filiale retrouvent un emploi aux mêmes conditions de rémunération, de qualification et de perspectives de carrière.

**PROJET DE MUTUALISATION DES EQUIPES :
GESTION, CONTROLE DE GESTION, COMMUNICATION ET DIGITAL.**

Vos élus CFDT ont refusé de se prononcer sur ce projet. En effet, s'agissant d'une mutualisation sur 2 DR (DRP et DRRP), ce dossier aurait dû être présenté en CCE.

De plus, l'abandon de certaines prérogatives, liées à l'appartenance à une DR, pour laquelle les salariés continueront de travailler (Les HV de la DRP par exemple) est source d'inquiétude.

HEURES SUPPLEMENTAIRES 2015

Vos élus CFDT regrettent encore et toujours que l'intégralité des heures supplémentaires effectuées ne soit pas payée :

26234 heures récupérées contre 7166 payées.

La **CFDT** dénonce le nombre conséquent de postes vacants, la surcharge de travail engendrée et demande que toutes les heures supplémentaires soient dorénavant payées !

Il est regrettable de constater que les salariés de BNP PARIBAS soient obligés de faire du bénévolat.

Par ailleurs, la direction ne mesurant jamais le nombre d'heures effectuées par les cadres au forfait, aucune heure supplémentaire n'est donc payée. Qu'en est-il du respect de l'équilibre vie privée / vie professionnelle ?

Bon à savoir : pour la DRP, il est de la responsabilité des managers que les salariés respectent les heures de travail !



RSC ENTITE

En DRP, sur 60 RSC Entité, 2 sont I, 29 H, 14 G, 9 F et.... 6 E !

Un même métier, les mêmes tâches, les mêmes responsabilités mais un niveau et un salaire très différents !

Pour **vos élus CFDT**, un RSCE doit être de niveau H. En effet, nous avons obtenu que les RSCE bénéficient d'une classification en adéquation avec leurs responsabilités, leur travail, et leur part managériale.

MA BANQUE – MA PANNE !

*Après plusieurs mois de défaillances techniques, de bugs, d'anomalies,
de réclamations client...*

*Des nouvelles enfin rassurantes : Le site serait maintenant stabilisé et sécurisé !
Inadmissible de la part de la 1^{ère} banque européenne ! Inadmissible vis-à-vis de nombreux clients
Et surtout inadmissible vis-à-vis des salariés qui doivent faire face, au quotidien,
à un grand nombre de réclamations et d'incivilités.
Chaque jour, nous surfons sur des sites internet et
jamais nous n'avons vu autant de bugs dans l'ère du WEB !*

CHAPEAU !

CFDT :

866.000 adhérents CFDT ! 1er syndicat Banques & Assurances

(Source : Représentativité des syndicats 2013)

RAPPEL -EVALUATIONS PROFESSIONNELLES

Les évaluations professionnelles doivent se faire entre le manager et le salarié. L'écrit doit correspondre à ce qui a été abordé durant l'entretien. Avant de valider, pensez à bien les relire et y apporter un commentaire si nécessaire. Dès lors que les évaluations sont « soumises » par le N+1, elles sont validées par le système et ne sont plus amendables.

Vos élus CFDT ont demandé à la DR que le principe de « soumettre » soit revu, afin que d'éventuelles modifications puissent y être apportées par les 2 parties.

CACE

Vos élus CFDT sont intervenus, une fois de plus, afin que les équipes d'assistants soient renforcées très rapidement avant que la situation ne devienne plus catastrophique. La DRP nous renvoie au prochain dossier PIF (Projet d'Intégration des Fonctions) qui doit nous être présenté à la fin du mois.

Pour **vos élus CFDT**, cela ne correspond pas à notre demande et nous craignons qu'entre la présentation du dossier et le renforcement des équipes, beaucoup d'eau ne coule sous les ponts. Trop ?

CS IMMO

Vos élus CFDT ont demandé une délégation de pouvoirs d'engagements plus importante. Nous avons de nouveau alerté la direction sur le nombre toujours très important de dossiers à traiter et réclamé encore un renforcement rapide de ces effectifs. Sur ce dernier point, une petite satisfaction, car nous avons obtenu l'arrivée d'une dizaine de CSI supplémentaires. Ne reste plus qu'à trouver des volontaires et à les former !

22 CRR sur la DRP

Bien peu par rapport aux nombreux postes vacants.

CADEAU CLIENT

Rappel ! Si un client vous offre un cadeau, sa valeur doit être de 250€ maximum (par foyer/par an). En cas de doute sur sa valeur, vous devez interroger votre hiérarchie.



Lara BUCH
01-40-14-02-15



Sébastien BOST
01-40-14-02-15



Stefan DESBOURDES
06-68-24-35-41



Patricia LEROY
06-68-24-34-16



Maxime MARBOT
06-98-42-75-94



Thierry NOIRIEL
06-68-24-49-69



Eric SOUFFIR
06-68-24-40-60



Patricia VERGNES
06-68-24-47-22

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
paris.irp.cfdt.agences
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

☐ Je souhaite recevoir des informations par email ☐ Je souhaite adhérer ☐ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

